



Un Peuple – Un But – Une Foi

**COMMISSION ÉLECTORALE
NATIONALE AUTONOME
CENA**



**COMPTE RENDU DE MISSION DE VÉRIFICATION À LA CEDA
DE GOUDIRY.**

Le mercredi 19 avril 2017 en compagnie de **M. Abdoul Khadry TALL** Président de la CEDA de Tambacounda, nous nous sommes rendus à Goudiry dans le but de rencontrer le Président de la CEDA de cette localité et les autorités régionales impliquées dans une prétendue affaire de « faux actes d'état civil » qui a été signalée par la CEDA de la localité.

Durant notre séance de travail, le Président de CEDA **M. Mamadou Diouldé DIALLO** nous a relaté les constats qu'il a faits et nous a présenté **38 copies** de prétendus « faux extraits de naissance » signés et délivrés par un Officier d'état civil du nom de **Thièdel DIALLO**.

La quasi totalité de ces documents comporte des incohérences et des preuves manifestes de faux et usage de faux.

Le Président de la CEDA de Goudiry, dès le constat de ces irrégularités, a saisi la justice et a demandé qu'une enquête soit ouverte de toute urgence pour situer les responsabilités.

Après la séance de travail à la CEDA de Goudiry, nous avons rencontré le Préfet du Département, **M. Amdy Moustapha BA**. Celui-ci s'est réjoui de notre arrivée sur le terrain tout en confirmant l'existence de faux extraits de naissance. En plus, il nous a affirmé avoir saisi immédiatement sa hiérarchie, notamment le Gouverneur de la région, pour le déclenchement de la procédure judiciaire.

Il nous a signalé que **38 000** inscrits ont été enregistrés avec beaucoup de cas frauduleux. Il a ajouté que tous les documents suspects trouvés ont été transmis à la justice.